

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

EGOSILICON 351 / 352

Groupe du produit: silicone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Mastic silicone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
e-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
e-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 388373737 (24h/7d)
Centre anti-Poisons de Strasbourg
Member of EPECS network

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient le principe actif biocide "2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les moisissures. Tenir hors de la portée des enfants. Contient 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

2.3. Autres dangers

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.
Ne pas aspirer longtemps et en grandes concentrations les produits de dédoublement pendant la polymérisation. Danger d'irritation en cas de contact prolongé avec le produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange: Polydiméthylsiloxane + réticulant + matière de remplissage + matière auxiliaires



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 2 de 9

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime			<5 %
	484-460-1		01-2120004323-76	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H312 H302 H319			
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime			< 2,5 %
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H312 H302 H319			
540-97-6	dodécaméthylcyclohexasiloxane			< 0,3 %
	208-762-8			
541-02-6	Décaméthylcyclopentasiloxane			< 0,3 %
	208-764-9			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Le produit contient la ou les substances candidates extrêmement préoccupantes (SVHC) suivantes: dodécaméthylcyclohexasiloxane, teneur [%]> = 0,1 - <0,3; Raison de l'inclusion: Persistant, bioaccumulable et toxique (article 57d) Très persistant et très bioaccumulable (article 57e); Décaméthylcyclopentasiloxane, teneur [%]> = 0,1 - <0,3; Raison de l'inclusion: persistante, bioaccumulable et toxique (article 57d) très persistante et très bioaccumulable (article 57e)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ne pas inspirer les vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Après contact avec la peau

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 3 de 9

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Eau pulvérisée, Poudre sèche, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂).**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

La combustion mène au dégagement forte de suie. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les vapeurs.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser Solvant . Nettoyage avec white-spirit possible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également section 7, 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition au-dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Voir la fiche de données de sécurité. voir chapitre 8

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Aucun à notre connaissance.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic silicone

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 4 de 9

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,164 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,165 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,287 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,0825 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,0825 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,1 mg/l
Eau de mer		0,01 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,569 mg/kg
Sédiment marin		0,057 mg/kg
Sol		0,04422 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2,15 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
Temps de pénétration \geq 60 minutes.
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection de la peau

Vêtement de protection

Protection respiratoire

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.
Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 5 de 9

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Exposition répétée ou prolongée: Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) - Filtre ABEK

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	pâte
Couleur:	divers
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	neutre
------------	--------

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	> 400 °C

Température d'auto-inflammabilité

n'est pas auto-inflammable

Densité:	env. 1,03 g/cm ³
Hydrosolubilité:	insoluble
Teneur en solvant:	0 %

9.2. Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

humidité.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les substances suivantes: de l'air humide et de l'eau, Acides, Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 6 de 9

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylydyne)trioxime				
	orale	DL50 mg/kg	1234	rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>1782	rat	
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylydyne)trioxime				
	orale	DL50 mg/kg	<2000	Rat	
	cutanée	ATE mg/kg	1100		

Irritation et corrosivité

Des vapeurs produites pendant le traitement peuvent provoquer une irritation du système respiratoire et des yeux.

Peut irriter la peau ou les yeux des personnes sensibles.

Effets sensibilisants

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. (OCDE Ligne directrice 406)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Danger par aspiration

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime.

Après la polymérisation le produit est inodore et indifférent.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas aspirer longtemps et en grandes concentrations les produits de dédoublement pendant la polymérisation. Danger d'irritation en cas de contact prolongé avec le produit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >113 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE Ligne directrice 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	OCDE Ligne directrice 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >113 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202	
	Toxicité pour les algues	NOEC 21,5 mg/l	28 d	boue activée Bactérie		
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >117 mg/l	96 h		OCDE Ligne directrice 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 103 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	OCDE Ligne directrice 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 117 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202	
	Toxicité pour les poissons	NOEC >100 mg/l		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité pour les algues	NOEC 37 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) OCDE Ligne directrice 201		

12.2. Persistance et dégradabilité

silicone biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	1,25

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

L'élimination des emballages contaminés

Vider les restes. Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 8 de 9

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- Marine polluant: no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
dodécaméthylcyclohexasiloxane; Décaméthylcyclopentasiloxane

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 70: Décaméthylcyclopentasiloxane

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

EGOSILICON 351 / 352

Date de révision: 20.09.2019

Code du produit: 3380

Page 9 de 9

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,15.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208	Contient le principe actif biocide "2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les moisissures. Tenir hors de la portée des enfants. Contient 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées.

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)